



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
140 East 39Th Street
New York, NY10016

Tel: (212) 687-8115 . Fax: (212) 687-8248

Intervention de la Délégation de la République de Guinée
à la quatrième Réunion biennale des Etats relative à la
mise en œuvre du Programme d'Action des Nations Unies
visant à prévenir, combattre et éradiquer le commerce
illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses
aspects

Présenté par le Colonel Bambo FOFANA, Président de la
Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la
Circulation Illicite des armes légères

New York – du 14 au 18 Juin 2010

- Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord au nom de la délégation qui m'accompagne, de vous féliciter très chaleureusement pour votre brillante élection à la Présidence de la présente Réunion et vous assurer du soutien de ma délégation.

La présente réunion se tient à un moment où la majorité de nos Etats, et plus particulièrement la République de Guinée se trouvent directement ou indirectement confrontés aux conséquences néfastes de la dissémination désordonnée, du trafic illicite et de l'utilisation inappropriée des armes légères et de petit calibre.

- Monsieur le Président, la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre sont une réelle menace à la paix, à la stabilité et au développement humain durable de nos Etats.

La Guinée est dans l'axe de la politique et de la stratégie de la CEDEAO pour une sécurité collective.

A cet égard, ma délégation pense que le contrôle des frontières est un point sûr pour prévenir et combattre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

2.

Mon pays partage des milliers de kilomètres de frontières avec la Sierra Léone, le Libéria, la Guinée Bissau, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Ces pays, pour la plupart, ont connu des guerres civiles très prolongées avec leurs conséquences néfastes sur les populations et la stabilité des Etats concernés.

Le trafic des armes légères et de petit calibre a caractérisé ces périodes de conflits.

La longueur et la porosité des frontières que partage la Guinée avec ses voisins imposent la nécessité d'une coopération régionale et internationale en vue de mettre fin au trafic illicite des armes légères et de petit calibre, y compris le trafic de drogue et le trafic d'êtres humains qui sont, par ailleurs aussi, des réalités dans la région ouest-africaine.

La Guinée félicite la CEDEAO au travers du Programme de Contrôle des armes légères pour la création d'un Réseau Régional des Commissions Nationales de Lutte contre la Prolifération et la Circulation Illicite des armes légères en vue d'un échange d'information et d'un partage d'expérience pour la maîtrise du contrôle des armes à feu.

3.

Actuellement, la République de Guinée a engagé une vaste réforme du secteur de la Défense et de la Sécurité en prenant des mesures vigoureuses de renforcement du contrôle des frontières. Ces mesures, outre l'augmentation des effectifs de la Police, de la Gendarmerie et de la Douane, comprennent la formation et l'équipement de ces unités.

L'organisation de patrouilles mixtes par les forces de défense et de sécurité de la Guinée avec la Sierra Léone et le Libéria, ainsi que l'opération de lutte contre le trafic d'arme et d'êtres humains avec la République du Mali en 2008, illustrent éloquemment notre volonté et notre détermination à contrôler nos frontières.

Mon pays souhaite que la Communauté régionale et internationale lui apporte son appui technique et financier pour lutter contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects en cette période de transition, et bien au-delà de celle-ci.

La Guinée souhaite que les bailleurs de fonds s'intéressent à la Commission de la CEDEAO afin que celle-ci reçoive les moyens nécessaires pour une assise financière du Programme de Contrôle des armes légères de la CEDEAO.

4.

Enfin, la Guinée s'approprié les initiatives du Représentant du Nigéria au nom du Groupe Africain et soutient les organisations de la société civile, notamment OXFAM et Amnesty International dans leurs initiatives et combat pour l'adoption rapide d'un traité sur le commerce des armes, ainsi que la mise en œuvre immédiate de la Convention de la CEDEAO du 14 Juin 2006 pour un contrôle plus strict de la circulation illicite des armes légères et de petit calibre.

Nous formons enfin, les vœux que les efforts se poursuivent pour faire de l'Afrique un espace de liberté, de paix, de démocratie et de sécurité dans un environnement mondial débarrassé du fléau du grand banditisme, de la corruption, de la criminalité transfrontalière, de la drogue et du terrorisme.

Je vous remercie de votre attention.